

Commission Mixité (mandature 2021-2024)

Synthèse de la réunion n° 3 du 23 novembre 2021 – 20h00

Tour de table des intervenants

Silvia Alexieva	(SA)
Isabelle Billard	(IB)
Christian Bleuzen	(CB)
Julien Clarebout	(JC)
José De Sousa	(JDS)
Jean-Baptiste Mullon	(JBM)
Hélène Ruhlmann	(HR)
Oriane Soubirou	(OS)
Aude Soubrier	(AS)

Début de la séance à 20h05

Ouverture de la séance.

La séance débute à 20h05

La Commission Mixité (CM) a le plaisir d'accueillir AS et CB, qui se présentent.

AS met en avant la mixité des compétitions qui lui tient particulièrement à cœur. Elle souhaite participer au sous-groupe sur la mixité dans les championnats jeunes, ainsi qu'aux groupes sur les règlements et la sensibilisation aux stéréotypes.

CB aimerait travailler sur les règlements, l'arbitrage et les compétitions mixtes.

IB: débute par un point sur le prochain Comité Directeur (CD) de la FFE qui se déroulera en mars 2022. Ce serait alors l'occasion de présenter le travail des sous-groupes de la CM. Objectif en termes de délai: mi-janvier, pour envoyer le travail de la commission début février, afin que le CD puisse avoir le temps de préparer sa réunion de mars.

Groupe Vocabulaire

IB et AS ont travaillé sur des textes, notamment le règlement du championnat féminin par équipe et celui de la coupe de la parité. Deux types de correction : 1. Coquilles - erreurs d'orthographe et 2. écriture inclusive.



IB : Comment procéder afin de présenter notre travail au CD ? D'abord, proposer un document d'accompagnement et des textes corrigés, qui seraient ensuite vraisemblablement présentés à la commission technique.

AS: deux questions clefs: Est-il possible d'obtenir une copie des textes et règlements originaux pour éviter la mise en forme des PDF? Pouvons-nous proposer des améliorations des règlements sur des points techniques? En effet, les règlements comportent parfois des erreurs ou des incohérences.

JDS : Est-il envisageable que les nouveaux textes soient soumis au CM avant leur adoption par le CD ?

IB lance une discussion collective sur l'adoption de l'écriture inclusive et la tournure des phrases afin que les textes ne soient pas exclusivement écrits au masculin, exemple le directeur, le joueur, etc.

Contact avec les associations

HR a listé les associations à contacter afin d'enrichir nos discussions : « Colosse aux pieds d'argile » (https://colosse.fr/) (réunion le 15 ou 16 décembre avec le groupe de travail « Prévention des violences » de la ligue de Bretagne), Femix'Sports (http://www.femixsports.fr), Egal Sport (http://www.egalsport.com/).

JBM se propose de contacter Femix'Sports et Egal Sport d'un point de vue institutionnel en mettant en copie HR.

HR envisage de contacter Didier Pascal pour intégrer dans la formation les biais de genre, la lutte et la sensibilisation aux question des violences sexuelles et de la discrimination.

AS suggère de contacter l'Association belge Garance ASBL (http://www.garance.be/) qui travaille sur la prévention des dangers.

IB: Le concept de la « La semaine au féminin » doit être complètement revu.

SA suggère de reconduire cette semaine mais en modifiant les critères par exemple en rappelant que le 8 mars est la journée du droit des femmes (proposition d'AS).

JBM : Le label « féminin » devrait évoluer vers un label « mixité », avec des critères revus et propose la création d'une semaine « mixité ».

Mixité des championnats et de l'arbitrage

JBM : Aucune candidature féminine pour l'arbitrage n'a été écartée pour le championnat de France des jeunes, mais la parité n'a pas été atteinte.

JC indique que tout doit être fait pour atteindre la parité, mais c'est un objectif difficile. Il mentionne l'aberration de ne pas avoir de stage d'arbitrage au championnat jeune pour susciter les vocations.

AS soumet l'idée de stages d'initiation à l'arbitrage lors de la semaine du 8 mars.

Discussion collective sur les codes couleurs des affichages de la semaine du 8 mars.

HR: voir la fédération de go qui propose de très bons visuels.

Haut Niveau

AS souligne l'importance de dissocier les intérêts économiques et les intérêts sportifs lors des discussions sur le haut niveau.

JBM appuie l'intervention d'AS en soulignant que c'est la même problématique pour toutes les joueuses et joueurs de haut niveau. Un problème important est celui de la reconversion des joueuses et leur statut lors de la maternité. Ces problèmes sont notamment liés au caractère non délégataire de la fédération. Mais, la FFE travaille pour obtenir le statut de « délégation ».

AS pointe l'absence d'une équipe de France féminine dans les catégories Senior 50+ et 65+ au Championnat d'Europe par équipe de ces catégories alors qu'il y avait par exemple des équipes féminines allemande et tchèques.

JBM évoque le temps très court entre la prise de fonction de la nouvelle direction fédérale et l'organisation de ces championnats. La Covid-19 a aussi été un obstacle majeur en limitant les déplacements puisqu'aucune équipe française ne s'est déplacée pour les seniors 50+ (uniquement pour les 65+ sous la houlette d'Antoine Canonne).



Mixité des championnats de France Jeunes

IB: il faut étudier l'ensemble des règlements des ligues.

CB se propose d'étudier ces règlements et leurs différences.

AS : Serait-il possible de centraliser l'ensemble de ces règlements ?

JBM: un « plan jeunes » ambitieux a été déposé dans le cadre de la demande de statut de fédération délégataire auprès du ministère. Ce plan pourrait avoir des effets positifs pour le développement des échecs, notamment pour les jeunes joueuses. Il s'accompagnerait en effet d'un plan de formation et d'une sélection aux championnats du monde et d'Europe qui ne serait plus liée aux résultats dans les championnats de France jeune. Or, nous avons réalisé cette année que les championnats jeunes féminins n'étaient pas qualificatifs pour les championnats du monde et d'Europe ce qui a conduit certaines jeunes joueuses à privilégier leur participation aux championnats mixtes avec de très bons résultats.

JBM : Il a été mentionné un point de règlement à supprimer, qui obligerait les joueuses à choisir *ex ante* entre les qualifications départementales féminines ou mixtes avec une conséquence *ex post* pour leur éventuelle participation aux championnats de France jeunes.

Points Divers

AS mentionne son rôle de formatrice bénévole à Bruxelles et précise que la fédération belge ne propose aucun plan de développement des échecs pour les femmes. AS initie des femmes au jeu d'échecs. Enthousiasmées par le jeu, ces femmes souhaitent ensuite continuer en s'inscrivant dans un club. Les clubs locaux les accueillent mais sans aucune incitation à changer leurs pratiques et leurs habitudes afin de faciliter l'intégration de ces nouvelles joueuses.

IB souligne aussi le rôle des incitations. Son club a déposé un dossier de demande de subventions auprès de la mairie de Grenoble. Ce dossier comportait une série de questions notamment sur le nombres de femmes et de jeunes au sein du club.

La séance est close à 21h57